

# Montigny

LE JOURNAL - 359 - NOVEMBRE 2020

## notre commune



**COVID-19**

**Reconfinement :  
les conséquences  
sur votre quotidien**



Ville de  
**Montigny**  
Lès Corneilles

**5** | **Violences conjugales**  
*Une semaine pour dire NON !*

**11** | **Alimentation**  
*Des paniers bios et locaux chaque semaine*

**13** | **Aide alimentaire**  
*Les associations caritatives à flux tendu*



## RETOUR EN IMAGES



### HOMMAGE À SAMUEL PATY

Le mercredi 21 octobre, habitants et élus ont respecté une minute de silence en hommage au professeur de Conflans-Saint-Honorine, victime d'un attentat islamiste le vendredi 16 octobre dernier.

La Ville a ouvert un registre de condoléances à la mémoire de Samuel Paty. Ce carnet d'hommage reste à disposition des habitants à l'accueil de la mairie Picasso.



### OCTOBRE ROSE : LA VILLE SE MOBILISE

A l'occasion du mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, la façade de la mairie Picasso s'est illuminée de rose à la nuit tombée. Pour soutenir cette cause, un débat a été organisé, le 14 octobre dernier, sur l'importance du dépistage du cancer du sein à la suite de la projection du film De plus belle. Autre initiative, un stand d'information sur le parvis Picasso les 3 et 14 octobre derniers.



### PORTES OUVERTES

Le FabLab a accueilli les Ignymontains le 3 octobre dernier, à l'école Yves Coppens. L'occasion pour le public de découvrir ses créations, ses machines, ses savoir-faire et ses ateliers thématiques autour du numérique, des arts, de la photographie, de la fabrication additive (impression 3D).



### COVID, attentats : restons unis et solidaires

Depuis plusieurs semaines, l'ensemble du pays fait face à une forte reprise de l'épidémie de COVID. Le confinement annoncé le 28 octobre est prévu pour 4 semaines, plus si nécessaire.

C'est un coup dur pour le pays dont le moral est déjà mis à mal par les odieux attentats de ces derniers jours.

Après le terrible attentat qui a coûté la vie à un enseignant, Samuel Paty, lâchement assassiné le 16 octobre, la France a été victime d'un second attentat à Nice le 29 octobre qui a fait trois victimes. Le Plan Vigipirate a été élevé au niveau Urgence Attentat.

Ces attentats veulent nous diviser, nous monter les uns contre les autres. Ne tombons pas dans ce piège.

Au contraire, il faut porter haut notre unité et notre vivre-ensemble. Toutes et tous, nous devons rester unis, soudés et solidaires.

Cette crise sécuritaire s'ajoute à la crise sanitaire qui nécessite malheureusement un nouveau confinement, certes moins strict qu'en mars.

Celui-ci est indispensable pour ralentir l'épidémie et permettre aux hôpitaux de continuer à prendre en charge les malades. La priorité est de sauver le maximum de vies.

Je pense néanmoins à tous les métiers de la culture, aux petits commerces, artisans et petites entreprises qui souffrent énormément. Les pouvoirs publics doivent prendre des mesures fortes pour les aider financièrement à tenir le choc. En lien avec la Police nationale, la Police municipale est

mobilisée sur le terrain. Je fais confiance aux Ignymontains qui, dans leur très grande majorité, ont fait preuve de beaucoup de civisme et de responsabilité lors de la première vague. Le couvre-feu a été d'ailleurs bien respecté des habitants.

La municipalité et les services de la Ville sont pleinement mobilisés à vos côtés comme lors du premier confinement. La Mairie est ouverte sans changement d'horaire.

Pour les plus fragiles, deux mesures ont été prises immédiatement :

- Le portage des repas à domicile est renforcé et rendu gratuit afin de permettre aux personnes de 70 ans et plus et aux personnes porteuses de handicap ne pouvant se déplacer de réduire leurs sorties.

- Le Centre communal d'action sociale (CCAS) contacte quotidiennement les personnes fragiles pour prendre des nouvelles (via le registre municipal des personnes fragiles).

N'hésitez pas à vous inscrire et à en parler autour de vous. Bien évidemment, les services municipaux s'adaptent à l'évolution de la situation.

Je vous invite à consulter régulièrement le site internet et la page Facebook de la Ville pour trouver toutes les informations.

En attendant, prenez soin de vous et de ceux qui vous sont proches.

Nous affronterons cette crise ensemble. Vous pouvez compter sur nous.

**A bientôt !**  
**Jean-Noël Carpentier,**  
votre maire

# SOMMAIRE



## 2

### RETOUR SUR

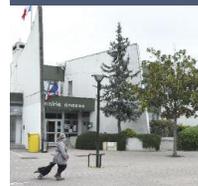
*Hommage à Samuel Paty, ouverture de la saison culturelle, portes ouvertes du fab-lab...*



## 5,7

### DOSSIER

*Tous ensemble contre les violences faites aux femmes*



## 8,9

### ACTUALITÉS

*COVID-19 : l'impact des nouvelles mesures sanitaires à Montigny*



## 10,12

### ACTUALITÉS

*La place Greuze fait peau neuve, les paniers bio : c'est parti, participez à l'atlas de la biodiversité...*



## 13

### VIE ASSOCIATIVE

*Les associations caritatives à flux tendu*



## 14

### TRIBUNES

## 15

### COURRIER DES LECTEURS À SAVOIR

N° 359 / Novembre 2020

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles, 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles  
Tél. : 01 39 31 38 20. Mail : [communication@ville-montigny95.fr](mailto:communication@ville-montigny95.fr)

Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier

Rédacteur en chef : Charles Centofanti

Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam, Alexis Chartier

Photographies : service communication

Exécution graphique : Amandine Girard - [ag-graph@live.fr](mailto:ag-graph@live.fr)

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9800 exemplaires

## PLANTATIONS D'AUTOMNE



Le fleurissement de printemps a eu lieu dès le mois d'octobre dans les différents espaces verts de la Ville. Ici, rond-point François-Mitterrand, les équipes ont planté des bulbes de tulipes, de jacinthes, de renoncules et de narcisses, mais aussi des plantes comme des cinéraires maritimes, des pensées et des pavots néerlandais. Ces plantations comportent néanmoins un intrus, saurez-vous le retrouver ? Un indice : c'est une fleur. (Réponse dans le prochain numéro). Au total, 5400 plantes orneront les massifs de la ville.

## BOIS DE LA CHESNAIE



Une piste cyclable a été aménagée entre la rue de l'Espérance (parking de la Mosquée) et la rue Aristide-Briand. Cette voie réservée aux piétons et aux vélos traverse le bois de la Chesnaie.

Le rond-point Mitterrand a pris des accents poétiques, avec cette envolée de papillons créée par le service des espaces verts.



## Ecole Paul-Bert



## TRAVAUX DANS LES ÉCOLES PENDANT LES VACANCES

## Ecole Paul-Bert



**Paul-Bert** : mise en peinture de l'ensemble de l'établissement et installation de l'ascenseur provisoire. **Yves Coppens** : reprise de l'étanchéité des bow-windows et des accès aux terrasses. **Matisse** : remplacement d'un moteur de volet roulant et réglage des fins de courses d'un second volet roulant.



## RUE SERGE-LAUNAY

Des travaux sur le réseau d'eau potable sont actuellement en cours, rue Serge-Launay, et devraient durer jusqu'au 2 décembre prochain. Plusieurs perturbations sont à noter :

- La rue Launay est barrée à la circulation pendant la durée des travaux, sauf pour les riverains, les services de collecte des déchets et de secours, du boulevard Bordier à la rue Claude Duhamel. Une déviation est mise en place vers la rue Fernand-Bommelle;
- Les circulations piétonnes et les accès aux habitations sont maintenus et sécurisés;
- Le stationnement est interdit pendant la durée du chantier des deux côtés de la route.
- La continuité de l'alimentation en eau est assurée « en dehors de quelques interventions ponctuelles », précise le syndicat des eaux d'Ile-de-France. Concrètement, les arrêts d'eau « ne dépasseront pas 4 heures ».



# Tous ensemble contre les violences faites aux femmes

A l'occasion de la journée mondiale contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre, la municipalité renouvelle sa semaine de sensibilisation. En raison du confinement, les initiatives prévues sur le terrain ne pourront pas se tenir mais la Ville tient à maintenir sa campagne d'information. 213 000 femmes sont victimes de violences conjugales chaque année en France. Si vous êtes confrontés ou témoin de ce fléau, n'attendez pas, parlez-en !

## Ensemble, brisons le silence !

Depuis plusieurs années, la commune de Montigny se mobilise en sensibilisant les Ignymontains et ses agents. En raison de l'épidémie de COVID-19 et du confinement, pas de grande marche ni de ciné-débat cette année. Pour autant, la Ville maintient son action. Membre du réseau des Elu-e-s contre les violences faites aux femmes (ECVF), la Ville fédère notamment, tout au long de l'année, un réseau d'acteurs capables d'accueillir, d'écouter et d'aider les victimes. Ce travail collectif est essentiel pour assurer un accompagnement efficace et personnalisé à celles qui en ont besoin.

## Un nouveau lieu d'écoute

Depuis septembre 2020, un nouveau lieu d'accueil des victimes a été mis en place à Montigny : l'association du CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) – France Victimes 95 tient chaque mardi de 14h à 17h30 (hors période de confinement) une permanence en partenariat avec la Ville, au premier étage de l'école Paul Cézanne, au 134 de la rue du Général-de-Gaulle. Toutes les Ignymontaines mais aussi les Ignymontains victimes de violences peuvent s'y rendre gratuitement. Des informations juridiques y sont délivrées. Un accompagnement global est proposé avec, si besoin, une mise en relation avec l'une des psychologues ou l'intervenante sociale du CIDFF.

**Prise de rendez-vous obligatoire**  
au 01 30 26 31 02 ou par e-mail : [cidff@ville-montigny95.fr](mailto:cidff@ville-montigny95.fr)



## Questions à...

**Monique Lamoureux,**

*adjointe au maire en charge des affaires sociales, de la solidarité, de la santé et de la prévention.*



*« La Ville engagée dans la défense des grandes causes »*

### Pourquoi la Ville se mobilise-t-elle contre les violences faites aux femmes ?

La Ville est engagée depuis de nombreuses années dans la défense des grandes causes et celle de la lutte contre les violences faites aux femmes nous importe particulièrement. 78 femmes sont mortes sous les coups de leur compagnon ou ex depuis le début de l'année dans notre pays.

### Quelles actions sont mises en place pour aider les victimes ?

Au-delà de la semaine dédiée chaque année pour alerter sur ce fléau, un réseau s'est créé avec l'ensemble des partenaires tels que le commissariat d'Ermont, les associations « voix des femmes » et « du côté des femmes » et le CIDFF qui assure depuis la mi-septembre des permanences tous les mardis après-midi à Montigny. Un guide a également été publié pour aider les femmes victimes de violences. Il est disponible dans les accueils au public de la mairie Picasso et en téléchargement sur le site de la Ville.



**78**  
**femmes**  
sont mortes sous les coups de leur compagnon ou ex depuis le début de l'année 2020 en France, selon le collectif « Féminicides par compagnons ou ex » (données arrêtées au 30 octobre).

## En chiffres

**213 000**  
**femmes, de 18 à 75 ans**

sont chaque année victimes de violences physiques ou sexuelles commises par un conjoint ou ex (enquête de victimation annuelle « Cadre de vie et sécurité » - INSEE-ONDRP-SSMSI). **18% de ces femmes déclarent avoir porté plainte.**

**93 000**  
**femmes**

déclarent chaque année avoir été victimes de viol ou de tentative de viol. Dans 90 % des cas, la victime connaît son agresseur.

## Les violences conjugales à Montigny

Entre janvier et septembre 2020, les procédures de violences conjugales ont progressé légèrement à Montigny : « 42 procédures ont été initiées en 2020, dont 38 dans lesquelles les victimes sont des femmes, contre 37 procédures sur la même période en 2019, dont 34 concernaient des femmes victimes », indique Maryline Doll, commissaire chef de la circonscription d'agglomération d'Ermont. « A la différence de la tendance annoncée au niveau national, le confinement n'a pas induit une explosion des plaintes ou des interpellations pour violences conjugales sur la commune », précise la commissaire avant de nuancer : « le nombre d'interventions de la police nationale à domicile suite à un appel au "17 police-secours" pour des signalements de différends conjugaux ou familiaux a augmenté pendant le confinement (24 interventions entre le 17 mars et le 10 mai 2020 contre 15 sur la même période en 2019) ». Des appels passés soit par les victimes elles-mêmes, soit par des voisins témoins.

## Qui contacter quand on est victime ou témoin ?

« La démarche prioritaire à suivre est celle du dépôt de plainte », insiste la commissaire Maryline Doll. Soit au bureau de police de Montigny ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, soit au commissariat central d'Ermont ouvert 24h sur 24. En cas d'urgence, le « 17 police-secours » doit être contacté. Associations, assistante sociale spécialisée, ligne d'écoute 39.19 et portail de signalement (tchat en ligne 24h/24 et 7j/7) : [www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr](http://www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr)  
**Retrouvez tous les contacts utiles localement dans la brochure éditée par la Ville de Montigny, téléchargeable sur le site [Montigny95.fr](http://Montigny95.fr)** (rubrique Mon quotidien, Solidarité, Victimes de violences) ou disponible à la mairie Picasso.



« Il y a encore tant à faire et les solutions existent ! »

**AMÉLIE ETASSE,**  
**COMÉDIENNE,**

à l'écran dans la série *Scènes de ménages* diffusée sur M6 et à l'affiche de la pièce de théâtre *Escale* programmée le 16 janvier au Centre culturel Picasso, (sous réserve de la levée des restrictions sanitaires) est marraine de la semaine ignymontaine contre les violences faites aux femmes. **Entretien.**

### Qu'est-ce qui vous motive à vous engager contre les violences faites aux femmes ?

Mon engagement sera intact tant que le problème des violences faites aux femmes ne sera pas réglé dans notre pays. 2019 a marqué une prise de conscience nationale avec, notamment, le grenelle contre les violences faites aux femmes... Il était temps car les chiffres étaient terribles : 2019 a été marqué par 25 féminicides supplémentaires par rapport à l'année 2018. 146 victimes en 2019. 74 en 2020 à l'heure où je vous parle. Est-ce mieux ? Je ne dirais pas cela. Certes une prise de conscience a eu lieu. Mais les paroles doivent maintenant se transformer en actes. L'argent demandé par les associations doit être débloqué, les mesures de protection des femmes doivent s'accélérer, la formation spécifique des professionnels qui rencontrent ces femmes doit avoir lieu, le téléphone rouge ou le bracelet électronique doivent se généraliser. Les femmes continuent d'avoir peur des représailles, peur de ne pas être entendues lorsqu'elles portent plainte... La crise du coronavirus a accéléré les choses et le confinement a été terrible pour bon nombre de femmes, pour leurs enfants. Vivre avec un conjoint violent et ne pas pouvoir sortir de chez soi : c'est la terrible réalité apparue aux yeux de beaucoup de Français.

### Partagez-vous le récent coup de gueule de Muriel Robin qui estime que l'action du gouvernement est insuffisante ?

Le gouvernement doit s'engager davantage. Il y a encore tant à faire et les solutions existent ! Voilà pourquoi je m'engage cette année encore ! L'engagement de Muriel Robin force l'admiration. Je comprends d'autant plus son coup de gueule que l'on a vu ces derniers mois que des milliards pouvaient être débloqués pour aider des entreprises en grande difficulté. 1 milliard d'euros : voilà la somme demandée par les associations et jugée nécessaire à une vraie lutte contre les violences faites aux femmes. Cette somme ne tombe pas du ciel mais la vie a-t-elle un prix ? Ce montant est celui débloqué par notre voisin espagnol, dont la politique de lutte contre les violences fait ses preuves. Muriel Robin rappelle que ces femmes ce sont nos sœurs, nos mères, nos amies, nos cousines. La violence ne fait pas le tri, elle frappe partout et malheureusement les difficultés sanitaires et économiques actuelles sont un terreau fertile à la violence.

### Quel message souhaiteriez-vous adresser aux femmes victimes de violences ?

Je souhaite leur dire qu'elles sont entendues, qu'elles ne sont pas seules et surtout qu'elles sont victimes ! Qu'elles se rapprochent des associations, qu'elles téléphonent au 39.19.



**J'avais dit NON !**

**94 000 femmes sont, chaque année en France,  
victimes de viol ou de tentative de viol.**

**#MontignyAvecElles**  
**Du 25 au 29 novembre 2020**

**☎ 3919**

## COVID-19

# Montigny à l'heure du reconfinement



Comme lors du premier confinement, la municipalité a décidé d'offrir les repas aux bénéficiaires du service de portage à domicile, afin que les personnes fragiles ou dépendantes limitent au maximum leurs sorties.

**Face à la progression exponentielle de l'épidémie de COVID-19, le gouvernement a décidé de durcir les mesures sanitaires en instaurant un deuxième confinement, après celui du printemps dernier, depuis le 30 octobre dernier et au moins jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre prochain. Tour d'horizon des principales conséquences sur vos services\*.**

*\* Informations susceptibles d'évoluer en fonction des nouvelles dispositions législatives et réglementaires – n'hésitez pas à consulter le site [montigny95.fr](http://montigny95.fr) pour les mises à jour.*

### → CE QUI RESTE OUVERT

#### Les crèches, écoles et collèges

- Les crèches, les 8 écoles et les 2 collèges de la commune restent ouverts, avec un protocole sanitaire renforcé (désinfection et aération des locaux plus fréquents, limitation du déplacement des élèves, récréations par groupes...).
- Dans les écoles, l'accueil périscolaire est maintenu.
- Le port du masque est désormais obligatoire dès l'âge de 6 ans, c'est-à-dire pour les élèves à partir du CP et non plus seulement du collège, sur le temps scolaire et périscolaire.
- La restauration scolaire est maintenue, avec une distance de 1 mètre entre chaque élève.

#### Les services municipaux

- L'accueil du public reste assuré à la mairie Picasso et dans tous les services. Le port du masque est obligatoire ainsi que le respect des gestes barrières. Le nombre d'usagers est également limité à une personne par visite.
- L'espace numérique, avenue Maillol, est accessible sur rdv au 06 34 60 29 74.
- Le portage des repas, proposé par la Ville et le CCAS aux personnes âgées (plus de 70 ans) et dépendantes, est maintenu. La municipalité a décidé de le rendre gratuit pendant la durée du confinement.
- Les espaces verts, les bois et les jardins familiaux restent ouverts.

#### Les mariages et enterrements

- Les cérémonies funéraires dans les enceintes de cimetière sont autorisées (dans le respect des règles de distanciation).

Les mariages à l'hôtel-de-ville sont également autorisés.

- Les cérémonies religieuses sont interdites, sauf pour les mariages (6 personnes maximum) et les enterrements (30 personnes maximum).
- Les cimetières de la commune restent accessibles tous les jours de 8h30 à 17h15.

#### Le marché Picasso et les commerces « essentiels »

- Le marché Picasso, alimentaire uniquement, est autorisé le mercredi et le samedi matin et avec un protocole sanitaire strict.
- Les commerces de première nécessité restent également ouverts (hypermarchés, supérettes, pharmacies, banques, stations services...), de même que les jardineries. La livraison à domicile est encouragée.

## → CE QUI FERME, CE QUI EST ANNULÉ OU REPORTÉ

### Les commerces « non essentiels »

→ Tous les commerces « non essentiels » sont fermés, c'est le cas notamment des bars, cafés, restaurants, magasins de vêtements... Cette décision pourra être revue mi-novembre en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

### Rassemblements privés ou publics interdits

→ Tous les rassemblements dans des lieux publics ou privés sont interdits pendant le confinement, hors réunions professionnelles. Les fêtes privées sont interdites.

→ La commémoration du 11 novembre est annulée. Seuls le maire et Thibault Petit, conseiller municipal délégué aux cérémonies commémoratives et au patrimoine culturel, iront déposer une gerbe de fleurs, place de la Libération.

### Vie culturelle

→ Les cinémas et théâtres sont de nouveau fermés. Les spectacles de Caroline Vigneaux (prévu le 6/11), « Là-bas de l'autre côté de l'eau » (14/11), et « La journée de la jupe » (27/11) sont par conséquent reportés. Le Pôle Culture étudie actuellement différentes possibilités. Plus d'informations par e-mail : [culture@ville-montigny95.fr](mailto:culture@ville-montigny95.fr)

### Équipements sportifs, culturels et salles associatives

→ Tous les équipements sportifs, couverts mais aussi extérieurs, sont fermés (sauf pour le public scolaire), de même que les salles associatives.



→ L'école municipale de musique est fermée, tout comme les établissements qui proposent des activités extrascolaires aussi bien sportives qu'artistiques. Les enseignements sont néanmoins assurés à distance.

→ Il est autorisé de prendre l'air, de promener son animal domestique ou de pratiquer une activité physique individuelle, dans un rayon d'1km maximum de son domicile et dans la limite d'1h par jour, à condition d'avoir une attestation de déplacement dérogatoire valide.

### Foyer municipal

→ Le foyer club municipal, qui accueille les retraités place de la Libération, est fermé jusqu'à nouvel ordre.

### Besoin d'un service ? Pensez à la plateforme d'entraide de la Ville !

Lancée par la Ville lors du confinement du printemps dernier, la plateforme d'entraide réservée aux Ignymontains est accessible gratuitement sur [montigny95.fr](http://montigny95.fr) (rubrique « actualités » ou « en un clic »). Aide aux courses, sortie d'animaux de compagnie, conseils... Si vous avez besoin d'aide pendant le confinement ou si, à l'inverse, vous souhaitez proposer vos services, n'hésitez pas à déposer une annonce.

## PRATIQUE

→ Attestation de déplacement téléchargeable sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) et directement sur l'application mobile « TousAntiCovid ».

→ Numéro gratuit d'information sur le COVID-19, 7 jours sur 7 et 24h/24h : 0800 130 000

→ Informations, questions-réponses et évolution de la crise sanitaire sur [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus) ou [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)

## Cap sur la végétalisation de la place Greuze !



Projet de réaménagement et de verdissement de la place Greuze.

**Planter des arbres, réhabiliter les bois, créer des jardins familiaux supplémentaires...** Le verdissement de la Ville figure, depuis plusieurs années, dans les projets prioritaires de la municipalité. Le 6 octobre dernier, les habitants du quartier ont été conviés à une réunion publique de concertation dans le cadre du réaménagement de la place Jean-Baptiste Greuze, située au croisement des rues Alfred-de-Vigny, Paul Cézanne et des 24 Arpents et dont l'aménagement date de 2011. « *Il faut faire évoluer les agencements urbains en fonction des usages et des besoins* », a souligné Jean-Noël Carpentier, maire de la commune, avant de soumettre deux projets aux riverains. Choix unanime : début 2021, la place ressemblera à un grand

espace forestier avec la plantation de près de 46 arbres, des noisetiers de Byzance, des érables et des sophoras, tous de tailles différentes pour donner une vue dégagée sur le quartier. « *Le développement de la nature en ville permet d'embellir la commune et nous continuerons dans ce sens* », a rappelé Jean-Noël Carpentier. Des allées de près de 4m, en pavés enherbés, seront réalisées. Concernant le stationnement, deux nouvelles places en épi seront créées et la circulation routière ne sera pas modifiée. La toile tendue sera quant à elle retirée, réparée et réinstallée. Son lieu d'implantation est à l'étude.

**Les travaux débiteront mi-novembre 2020 pour une durée de deux mois.**

## Budget participatif : à vos projets !

Depuis le 5 octobre dernier, tous les Ignymontains ont la possibilité de proposer des projets innovants pouvant être réalisés dans le cadre du budget participatif. Ainsi, vous avez jusqu'au 15 novembre prochain pour déposer votre dossier sur le site internet de la Ville ([montigny95.fr](http://montigny95.fr), rubrique « En un clic »). Tous les domaines peuvent être abordés. Principale condition : le projet doit servir l'intérêt général. L'enveloppe réservée au budget participatif s'élève à 150 000 euros maximum. Les projets retenus seront annoncés en janvier prochain.



## Des paniers de fruits et légumes locaux et bio !

**Envie de légumes frais, locaux et bio, livrés chaque lundi à Montigny ? Depuis le 22 octobre, il suffit de commander en ligne !**

« L'initiative a vu le jour grâce au partenariat entre la municipalité et l'association solidaire le 7<sup>e</sup> Sel (66 adhérents) qui porte le projet. », explique Hélène Elhani, Ignymontaine et militante écologique. « Jusqu'à aujourd'hui, pour trouver du bio, il fallait aller en grande surface, avec des légumes qui viennent souvent de loin, ou souscrire un abonnement et s'engager sur la durée auprès d'une AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) », explique-t-elle, « avec la plateforme que nous mettons en place à Montigny, il n'y a pas d'obligation ! Si on n'aime pas les panais par exemple, on n'en prend pas. Si l'on part en vacances, on ne commande pas. Le panier pour deux personnes est au tarif de 13 euros, ce qui reste accessible pour du bio cultivé en pleine terre et

sans serre chauffée ». La municipalité met notamment à disposition la salle rouge, 8 rue Auguste-Renoir, pour le retrait des commandes chaque lundi entre 17h et 19h. « Les habitants intéressés passent commande d'un panier tout fait ou des légumes de leur choix sur [biotoutcourt.com](http://biotoutcourt.com), entre le jeudi et le samedi minuit pour être livrés le lundi », indique Gaëlle Guegan-Celerin, présidente de l'association ignymontaine, « ils payent en ligne, il n'y a pas de frais de port, la plateforme prélève 6% du montant de la commande au titre des frais de fonctionnement et le maraîcher, Les Plaisirs du jardin à Cergy, nous livre à Montigny ». Poireaux, pommes-de-terre, courges, betteraves... En plus des légumes de saison, le maraîcher a mis en place un partenariat avec plusieurs artisans du secteur pour proposer également la livraison de pain, d'œufs et de farine bio. Manger sain et de saison n'a jamais été aussi facile !



### L'Agence postale communale ouverte le samedi matin

La nouvelle agence postale communale, qui a ouvert en juin dernier dans les locaux du service retraités place de la Libération au village, étend ses horaires à partir du samedi 7 novembre 2020. Afin de répondre au mieux aux attentes des habitants, l'agence sera désormais accessible tous les samedis matins de 8h30 à 12h. Depuis la rentrée de septembre, le retrait des colis et des courriers recommandés en instance (délivrés contre signature) est également possible sur place. L'agence dispose par ailleurs d'un îlot numérique équipé d'une imprimante pour permettre aux habitants de réaliser gratuitement leurs démarches administratives.

**A noter : en raison des fêtes de fin d'année, l'agence postale communale sera fermée le 26 décembre et le 2 janvier prochains.**



→ Commandes : [www.biotoutcourt.com](http://www.biotoutcourt.com) Infos : <https://7emeselmontigny95.wixsite.com/7sel2>

### REPORT DES RÉUNIONS PUBLIQUES

Lancée en février 2018, la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune se poursuit. Le projet, qui dessine l'avenir de Montigny en matière notamment d'aménagement et de développement durable devait être présenté aux habitants les 4, 9 et 10 novembre 2020. Suite au confinement, ces réunions sont reportées. Nous vous tiendrons informés dès que possible.



## Atlas de la biodiversité : participez !

**Inventorier les fleurs, les oiseaux et les insectes de nos jardins... La Ville se donne près d'un an et demi pour élaborer son atlas de la biodiversité communale (ABC), en faisant appel à des experts écologues mais aussi à la contribution de tous les habitants volontaires.** L'objectif de la démarche est triple, explique Luca Romanet, chargé d'opération développement durable à la mairie : *« il s'agit à la fois de mieux connaître la biodiversité du territoire ; de sensibiliser et mobiliser les citoyens et les acteurs socio-économiques sur cette thématique ; et aussi de fournir un outil d'aide à la décision aux élus de la Ville. »* Un inventaire, non exhaustif, avait été réalisé au début des années 2000 à Montigny. Il a été décidé d'aller plus loin en inventoriant cette

fois précisément la faune, la flore et les habitats naturels, à l'échelle de tout le territoire. Cet « ABC » devrait être livré au printemps 2022.

### Une initiative citoyenne

En parallèle de son élaboration, le bureau d'étude et la commune élaboreront un plan d'actions qui permettra d'agir pour la biodiversité locale. Chaque Ignymontain peut contribuer à cette initiative en se rendant sur le site de la Ville ([montigny95.fr](http://montigny95.fr) ; rubrique « cadre de vie », « ville nature ») et en complétant la fiche d'observation. Si vous n'avez pas la chance de posséder un jardin pendant le confinement, la phase d'observation se poursuit pendant toute l'année 2021.

A vous de jouer, ouvrez grand les yeux !

## Le centre aéré en randonnée

**Tout au long de l'année, certains mercredis, les enfants des accueils de loisirs de Montigny peuvent profiter de la nature et partir en expédition à la découverte des grands espaces naturels de la région.** Pour leur première randonnée pédestre, le 7 octobre dernier, les enfants, accompagnés de leur animateur, ont parcouru 16 kilomètres entre Nesles-la-Vallée et Nerville-la-Forêt, sur les sentiers du GRI. Découverte de la faune et la flore, visite de ferme... Un groupe de chaque accueil périscolaire est invité à s'inscrire à cette nouvelle activité sur la base du volontariat. Et pour aller jusqu'au bout du projet, les petits Ignymontains rédigent actuellement la charte du bon randonneur, un guide de recommandations simples pour marcher sur les sentiers du Val-d'Oise en toute sécurité.



## CORONAVIRUS : les associations caritatives plus que jamais sollicitées

La crise sanitaire a renforcé les inégalités et la précarité. Le Secours populaire, le Secours catholique et les Restos du cœur ont noté, pendant le confinement, un afflux de nouveaux bénéficiaires. **Reportage.**



Les bénévoles du Secours populaire distribuent des denrées alimentaires deux fois par semaine.



Les maraudes des Restos du cœur tournent toute l'année et couvrent l'ensemble du département.

« Avec la crise sanitaire, nous avons noté une augmentation de 45% des demandes. Lors des distributions deux fois par semaine, plus de soixante familles sont présentes », affirme Dominique Conty, Présidente de l'association du Secours populaire de l'antenne de Montigny. « De nouveaux profils ont également été enregistrés depuis le confinement avec des conséquences sur l'emploi : intérimaires, étudiants... ». De son côté, le Secours catholique préfère ne pas organiser de distributions alimentaires collectives, mais offrir des chèques-service. « Plus de 1100€ de chèques ont d'ores et déjà été distribués, c'est pour nous le meilleur moyen de répondre à une demande urgente. Le confinement et la crise sanitaire ont touché de plein fouet les personnes les plus fragiles de la société, mais pas uniquement », explique Marie-Noëlle Leleu, bénévole au Secours catholique. La situation est sensiblement identique

aux Restos du Cœur où, selon Carole Vivargent, responsable des maraudes des Restos du Cœur du Val d'Oise, le nombre de personnes aidées a augmenté. « Nous avons remarqué une hausse de la fréquentation de nos maraudes. Notamment, des personnes que nous savions en bonne voie de réinsertion mais qui restaient encore dans une situation précaire ». Tous les mardis soir à Montigny, le camion des restos assure ses tournées à la rencontre des bénéficiaires qu'ils retrouvent à des points de rendez-vous fixés à l'avance. Pour Carole, ces maraudes, c'est avant tout une belle aventure humaine : « souvent, on est les seuls à leur parler dans la journée. Ils ont aussi besoin d'un peu d'écoute, d'échanger quelques mots ». La crise sanitaire a un peu plus fragilisé les plus pauvres, et a plongé une nouvelle part de la population dans la précarité. Une situation inquiétante à l'approche de l'hiver.

### Devenir bénévole

L'association compte une trentaine de bénévoles.

Parmi elles, Héliane, 28 ans, toute nouvelle recrue « j'ai rejoint le Secours populaire début octobre. Mon amie, Vanessa bénévole depuis un an, m'a convaincue de donner un peu de mon temps. Nous travaillons, en binôme, au chargement et déchargement des produits alimentaires donnés par le magasin Carrefour et le siège de l'association, à Saint-Ouen-l'Aumône les lundis et jeudis. Quand je me lève tôt ces deux matins, j'ai l'impression d'être utile ».



Héliane (à gauche) et Vanessa (à droite) bénévoles.

Pour soutenir les associations : **Secours populaire** : [montigny.les.corneilles@spf95.org](mailto:montigny.les.corneilles@spf95.org) ou au 01 39 31 19 57  
**Secours catholique** : 01 30 40 02 40 **Restos du Cœur** : [ad95.siege@restosducoeur.org](mailto:ad95.siege@restosducoeur.org)

## Point de vue sur... Sujet libre

- Après sa défaite aux municipales, M. Marques reprend ses habitudes de fake news et de dénigrement. Cette fois, il s'agit d'une délibération du conseil sur le contrat qui liait notre ville à la SODEXO, ancien prestataire de restauration scolaire. Dans les faits, la ville a décidé en 2017 de changer de partenaire et de lancer un marché public. L'objectif est de faire des économies et d'augmenter la qualité des repas (bio, de saison, végétarien, label rouge, circuits courts...).

Contrairement aux dires de M. Marqués, une « résiliation pour faute » aurait été très désavantageuse pour la ville et sanctionnée par le juge. Les non-conformités n'étaient pas suffisantes pour annuler le contrat.

Les avocats de la commune ont déconseillé cette voie. Dommage que M Marqués n'ait pas écouté les explications en commission, en conseil municipal ou encore dans les dossiers fournis...

Pour mettre fin au contrat, les comptes doivent être soldés. La ville devait contractuellement verser 487 421€ correspondant à 382 953€ pour une facture courante de l'année 2017 (à payer de toute façon) et à 102 007€ d'indemnités de perte de bénéficiaires (induit par la résiliation). Cette dernière indemnité de 102 007€ est compensée par la Sodexo qui doit 104 468€ à la ville pour des ajustements de sortie de contrat. LA VILLE NE PERD PAS D'ARGENT, BIEN AU CONTRAIRE.

Le nouveau prestataire a été sélectionné en toute transparence dans les règles des marchés publics. La meilleure offre en concurrence remporte le marché public. Ce changement est une opération de bonne gestion qui a permis d'améliorer la qualité des repas et de baisser les coûts pour la ville. Nous pouvons ainsi proposer des tarifs encore plus bas aux familles (de 0,73€ à 2€ maximum) et notamment les plus modestes d'entre elles.

M. Marqués peut toujours dénigrer et utiliser de fausses nouvelles, l'équipe municipale reste pleinement mobilisée sur le terrain aux côtés des Ignymontains.

**L'équipe de la majorité municipale**  
*Ensemble pour Montigny*

- Lors du dernier conseil municipal du 28 septembre, une délibération relative à l'approbation d'un protocole d'accord transactionnel avec la société SODEXO nous a été soumise.

Nous avons voté CONTRE ce qui constitue un véritable scandale financier, puisque la Ville va devoir verser près de 500.000 euros à SODEXO du fait de la résiliation du contrat sur la restauration scolaire qui liait la Ville à cette société en 2017.

A l'époque, nous avons alerté la majorité sur le risque financier lié à la décision de résilier le contrat pour motif d'intérêt général (obligeant la Ville à indemniser SODEXO du manque à gagner sur les dernières années du contrat : donc un chèque très important), alors même qu'elle pouvait s'engager vers une résiliation pour faute moins coûteuse, du fait notamment de non-conformités importantes aux règles d'hygiène.

Malgré tout, la majorité a décidé de persister dans cette voie et voici le résultat !

Pire, la majorité est allée encore plus loin, en attribuant le nouveau marché de restauration municipale à SOGERES qui fait partie du même Groupe que SODEXO. C'est donc tout bénéfique pour SODEXO !

Cette décision vient frapper la Ville alors que sa situation financière est déjà tendue et a nécessité l'ouverture d'une nouvelle ligne de trésorerie auprès de la Banque Postale d'un montant de 3 millions d'euros.

Enfin, pour l'heure, nous sommes toujours en attente du retour du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise concernant le recours que nous avons déposé visant à annuler les élections municipales.

Les élus d'opposition du Groupe  
*Agissons pour Montigny*  
présidé par **Modeste MARQUES**

# A SAVOIR

## Etat Civil

### Naissances

Adil Berkani  
Romane Caumont  
Robin Gomes  
Elie Tedaous  
Emmie Raviart  
Kalen Ribot  
Chloé Ruppé  
Yaël Ali Soilihi  
Yasmine Pelet  
Emma Le Borgne  
Raquel De Sa Jardim  
Kheyron Roman  
Kelya Nguembou  
Ismaël Mayimona Maluta  
Adam Bachir Bey Kaïs  
Thiago Afonso  
Jaden Afonso  
Jules Do Barreiro  
Syana Soilihi  
Elohim Kimbondo  
Nélya Ayari  
Celia Kuietche Mba  
Neyla Sari

### Mariages

Armino Jacinto Guerreiro  
et Corinne Françoise  
Ricardo Da Silva Oliveira  
et Jessica Gouveia

### Décès

Roger Fuzeau  
Helga Scholz  
Jean Lucien  
Albert Béasse  
Bibi Ghulam  
Fatma Dib  
Jean-Pierre Levasseur  
Guy Bruno  
Da Silva Chaïça Manuel  
Gérard Pelagatti  
Danièle Toklu  
Lucienne Barbier  
Marcelino Domingues De Sousa  
Fatma Ouas  
René Fatma

## QUOTIENT FAMILIAL : C'EST LE MOMENT DE LE CALCULER !

Comme chaque année, afin de proposer une tarification au plus juste de la situation de chaque famille, le calcul du quotient familial est établi en fonction des ressources de chacun. Pour calculer le nouveau quotient pour l'année 2021, c'est très simple : connectez-vous sur [montigny95.fr](http://montigny95.fr) entre le 9 novembre et le 30 décembre 2020, puis rendez-vous dans la rubrique « Mes démarches », « Parents-Famille ». Sans calcul du quotient une surfacturation sera appliquée aux prestations à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Plus d'informations auprès de l'espace Famille au 01 30 26 30 26.

## COLLECTE DES DÉCHETS ET ENCOMBRANTS

La déchetterie du Plessis Bouchard, 12 rue Marcel Dassault, reste ouverte pendant le confinement. Il est néanmoins demandé aux habitants de ne venir qu'en cas de réelle nécessité. Par ailleurs, le service de collecte des déchets est modifié. Toutes les collectes du soir débutent à partir de 16h.

Plus d'infos [www.syndicat-emeraude.com](http://www.syndicat-emeraude.com) ou 01 34 11 92 92

## UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS

Le Syndicat Emeraude renouvelle son partenariat avec Emmaüs. L'association est présente, sur l'éco-site du Plessis-Bouchard tous les derniers samedis du mois, soit le 28 novembre prochain de 10h à 16h. C'est l'occasion de vous débarrasser de tous les vieux objets qui vous encombrant. Ces objets seront réparés si nécessaire puis mis en vente ou donnés à des familles en difficulté.

## HORAIRES DES CIMETIÈRES

Du 1<sup>er</sup> octobre au 28 février : Cimetière République, 45 rue de la République : de 8h30 à 17h15.

Cimetière Village, rue Pierre-Carlier : de 8h30 à 17h15.

## SANTÉ

La prochaine séance de vaccination publique aura lieu, le mercredi 18 novembre de 17h30 à 19h, au 13 bis rue Elsa-Triolet. L'accès est libre, sans rendez-vous. Se munir de son carnet de santé ou de vaccination. Infos au 01 30 26 30 26

## BAFA CITOYEN 2021 !

Ce dispositif permet aux Ignymontains âgés de 17 à 25 ans de passer leur brevet d'animateur à prix très réduit, en échange de 50 «heures citoyennes» de bénévolat au service de la vie locale. Une opération mise en avant par la Ville. Le retrait des dossiers d'inscription se fait au PIJ jusqu'au 11 décembre. Après un entretien de recrutement, 20 jeunes seront sélectionnés. Contact : 01 30 26 30 26 et [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr)

## PRATIQUE

**Mairie** : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

**Centre administratif Picasso** : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

**Services techniques et d'urbanisme** : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30.

127, rue de la République, 01 30 26 30 26.

**Permanences des élus** : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr) rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

## COURRIER DES LECTEURS

### Courriers ou courriels à adresser à Monsieur le maire

Hôtel de ville 14, rue Fortuné-Charlot BP 90237 95370 Montigny-lès-Cormeilles ou depuis le site de la ville [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr), en bas de la page d'accueil, lien Contact.

### FIBRE OPTIQUE

**Bonjour**, je viens d'emménager dans le quartier de la Gare, rue Simone-Veil. Mon syndic me conseille de me rapprocher de la mairie pour avoir plus d'informations sur le raccordement fibre de notre immeuble. Cordialement.

**Bonjour**, votre réclamation a été transmise à la Communauté d'agglomération du Val Paris, qui a en charge le suivi de l'installation de la fibre optique sur le territoire. Je vous invite à vous rendre sur leur site pour avoir plus d'informations [www.valparisis.fr](http://www.valparisis.fr) Cordialement.

### CATASTROPHE NATURELLE

**Bonjour**, j'habite rue des Glaises et j'observe depuis quelques années que ma maison bouge en raison de la sécheresse. Que puis-je faire ?

**Bonjour**, comme chaque année nous avons fait une demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle auprès du Ministère de l'Intérieur pour la période du 8 janvier au 31 décembre 2019. Une commission s'est réunie le 8 septembre dernier et s'est prononcée défavorablement, estimant que le caractère anormal de la sécheresse 2019 n'est pas démontré sur la commune. Cordialement.

## INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Le froid est de retour, il faut donc être prudent quant aux appareils qui nous réchauffent. Chaque année, une centaine de personnes meurent d'une intoxication au monoxyde de carbone. C'est un gaz incolore, inodore et non irritant : il est donc indétectable par l'homme. Sa présence résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence ou au fioul. Infos : <http://www.ars.iledefrance.sante.fr>

**COVID-19**

**PAR ARRÊTÉ DU PRÉFET DU VAL D'OISE**



**LE PORT DU MASQUE  
EST OBLIGATOIRE  
DANS TOUT L'ESPACE PUBLIC**